



Communiqué de presse

Paris, le 29 mai 2018

Lancement de la 4^e édition du Forum « Entreprendre dans la Culture » du 30 mai au 1^{er} juin

Pour la 4^e année consécutive, le ministère de la Culture organise le forum « Entreprendre dans la Culture » qui se déroulera du 30 mai au 1^{er} juin à Paris à l'École Nationale Supérieure des Beaux-Arts de Paris, puis tout au long de l'année en région. Son ambition est claire : soutenir et accompagner les entrepreneurs culturels, professionnels de la culture et étudiants dans leurs projets de développement ou de création d'entreprise dans le secteur de la culture.

Pendant trois jours, ce sont 250 intervenants, tous experts dans leur domaine, qui animeront 72 tables rondes et ateliers ouverts pour plus de 2 000 participants (professionnels, étudiants, porteurs de projets, créateurs d'entreprises). Ce forum est l'occasion de leur apporter des informations concrètes et pratiques notamment sur le financement, le développement à l'international, et les différents modèles entrepreneuriaux.

Plusieurs secteurs seront mis à l'honneur cette année avec des ateliers thématiques sur la musique, la presse et l'audiovisuel.

Le Forum sera jalonné de temps forts, tels qu'une matinée traitant de l'entrepreneuriat dans les communs artistiques et culturels, d'une journée consacrée à l'Économie sociale et solidaire (ESS) ou encore de rencontres dédiées à l'entrepreneuriat et à la création artistique en Afrique.

Le troisième prix « IFCIC – Entreprendre dans la Culture », cofinancé par l'Institut pour le Financement du Cinéma et des Industries Culturelles (IFCIC) et le ministère de la Culture, sera décerné le 29 mai, à 19h, au ministère de la Culture, pour récompenser cinq entreprises ou associations culturelles ayant développé un modèle économique ou une forme d'organisation innovante, originale, responsable et durable.

Pour ancrer le dynamisme du Forum « Entreprendre dans la Culture » dans la durée et dans les territoires, des événements seront organisés toute l'année 2018 par les Directions régionales des Affaires Culturelles et la direction générale des médias et industries culturelles, en partenariat avec les acteurs locaux et les collectivités

territoriales dans huit régions françaises : Occitanie, Hauts-de-France, Auvergne-Rhône-Alpes, Nouvelle Aquitaine, Normandie, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Grand Est et Bourgogne Franche-Comté.

Accompagner les entrepreneurs de la culture est un enjeu fort pour le ministère de la Culture. En 2015¹, le poids économique direct de la culture était de 43 milliards d'euros (en valeur ajoutée) soit une part, dans l'ensemble de l'économie, de 2,2 %. Les branches culturelles représentaient 2,3% de la population active en emploi. La France a en outre la chance de pouvoir compter sur un vivier unique de plus de 265 000 associations et 160 000 entreprises culturelles sur son territoire. Leur vitalité et leur dynamisme sont essentiels pour préserver, défendre et incarner la diversité culturelle.

Informations pratiques :

Du 30 mai au 1^{er} juin, à l'École Nationale Supérieure des Beaux-Arts de Paris

Toutes les informations sur : www.formumentprendreiculture.fr

Le Forum est ouvert à tous, gratuit et sur inscription

[Accédez ici à la plateforme d'inscription](#)

¹

Source : 2017, DEPS, *Le poids économique direct de la culture en 2015*